### N° 2011-343

## VILLE DE BRIANÇON



# DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 20 octobre 2011 à 19 h 00 le Conscidunt par légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de M. Gérard FROMM, Maire.

CONVOCATION		
Date	13/10/2011	
Affichage	13/10/2011	

Nombre des Membres du Conseil Municipal			
En Exercice	Présents	Procurations et Absents	
33	25	8	

THEME: CULTURE 2

**OBJET: ATELIERS BANDE** 

DESSINEE.

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin.

### **Etaient Représentés:**

DUFOUR Maurice pouvoir à MARCHELLO Marie.
NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
BRUNET Pascale pouvoir à FROMM Gérard.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.
SEZANNE Philippe pouvoir à ESTACHY Monique.

### Absents-Excusés:

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, SEZANNE Philippe, ESCALLIER Karine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur: Nicole GUERIN.

Dans le cadre du « Festivalire », la bibliothèque municipale organise des ateliers bandes dessinées en direction d'un public de collégiens.

Deux auteurs Marseillais, Christophe Alliel et Richard Di Martino, interviendront dans une classe de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> aux dates suivantes :

- vendredi 14 octobre 2011
- vendredi 18 novembre 2011
- vendredi 16 décembre 2011
- vendredi 20 janvier 2012
- vendredi 17 février 2012
- vendredi 23 mars 2012

La ville de Briançon, dans le cadre de la subvention du contrat territoire lecture, prend en charge le coût de l'opération.

Soit pour une intervention:

-	pour les ateliers en classe	340 €
-	frais d'indemnités kilométriques	154 €
-	frais d'hébergement	85 €
	Total	579 €

Pour les six interventions le montant s'élèvera à : 3 474 € TTC.

Les sommes se répartissent aux budgets 2011 et 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'organisation des six ateliers de bande dessinée.
- D'autoriser la prise en charge des frais sur le budget Contrat Territoire Lecture de la bibliothèque.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Gérard FROM

TRANSMIS LE 25 OCT. 2011

PUBLIÉ LE

2 5 OCT. 2011

NOTIFIÉ LE